

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 3 mai 2021 à 20:00 h en visioconférence, laquelle séance est enregistrée, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Jean-Sébastien Roy, Valérie Lafond et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absents : Mme Isabelle Deland, conseillère et M. Léo Choquette, conseiller.

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 :02hrs.

**7716-05-2021**  
**Ouverture**  
**de la séance**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que le ministre prolonge cet état d'urgence pour d'autre période additionnelle;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Michel Lord et résolu unanimement : « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en visioconférence.

**7717-05-2021**  
**Adoption de**  
**l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point autres sujets ouvert.

**7718-05-2021**  
**Adoption des**  
**procès-verbaux**  
**du 30 mars et**  
**12 avril 2021**

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 30 mars et 12 avril 2021.

**7719-05-2021**  
**Adoption des**  
**comptes à payer**  
**du mois d'avril et**  
**ratification des**  
**comptes déjà**  
**payés**

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'avril 2021 totalisant la somme de : 139,292.76\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'avril 2021 au montant de :42,653.35 \$.

Pour un total de comptes à payer de:181,946.11\$.

*Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.*

---

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

**Période de questions  
7719A-05-2021  
Dépôt du rapport sur l'implantation d'un élevage porcin et adoption des conditions pour le permis de construction**

Des questions pour le conseil municipal ont été reçues, les réponses du conseil seront transmises par courriel à la personne concernée.

Attendu que le comité formé de M. Patrick Wenning pro-maire, Mme Valérie Lafond, conseillère et Mme Isabelle Deland conseillère ont déposé le rapport en regard avec l'implantation d'un élevage porcin sur le lot: 4 776 118 et 4 777 180;

Attendu que le conseil municipal doit s'entendre sur les mesures d'atténuation exigibles à l'endroit de ce projet d'élevage porcin;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à ce que le promoteur du projet se conforme aux mesures d'atténuation suivantes destinées à atténuer les inconvénients associés à ce projet avant l'obtention du permis de construction soit :

1.Le recouvrement de la structure d'entreposage : aucun couvert.

2.L'incorporation du lisier au sol : que l'épandage du lisier soit fait de manière à assurer, dans un délai de 24 heures, l'incorporation du lisier au sol chaque fois qu'il est possible de la faire sans nuire aux cultures, même sur le territoire d'une autre municipalité intéressée.

3.L'installation d'un écran brise-odeurs : que soit installé, à l'intérieur d'un an après la délivrance du permis, un écran brise-odeurs, sur 3 rangées de long sur une distance de 80 mètres en largeur côté Nord, destiné à diminuer substantiellement la dispersion des odeurs, que cette installation soit préparée par un professionnel accrédité pour les plans et devis et déposé à l'urbaniste de la municipalité, le tout au frais du propriétaire de l'élevage porcin.

4.Les équipements destinés à économiser l'eau : que les ouvrages ou bâtiments soient munis d'équipements destinés à favoriser l'économie de l'eau.

**7720-05-2021  
Entente annuelle USEP**

Considérant l'entente intermunicipale signée par la corporation municipale du village d'Henryville et la corporation municipale de la Paroisse de Saint-Sébastien relativement à la construction et à l'exploitation par fourniture de services de la part de la corporation municipale du village d'Henryville d'un système commun d'assainissement des eaux usées;

Considérant que ladite entente a une durée de 20 ans (1991 à 2011);

Considérant que l'entente se renouvelle par la suite automatiquement par période successive de 5 ans (2016) et (2021);

Considérant que l'une des corporations municipales doit informer par courrier recommandé l'autre corporation six (6) mois avant l'expiration de la durée initiale ou de toute autre période de renouvellement;

Considérant que la municipalité d'Henryville tient à aviser la municipalité de Saint-Sébastien qu'elle renouvelle ladite entente pour une période d'un (1) an à la fois;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyé par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité;

Que la municipalité d'Henryville avise la municipalité de Saint-Sébastien qu'elle ne renouvelle pas l'entente pour une durée de cinq (5) ans, mais qu'elle est disposée à renouveler pour une période d'une année à la fois.

- 7721-05-2021**  
**Avis de motion**  
**modification**  
**règlement**  
**142-2013-2**
- Avis de motion est donné par Michel Lord à l'effet de modifier le règlement 142-2013-2 par l'adoption du règlement 142-2013-3 relatif au tarif des rémunérations payables lors d'élections ou de référendums municipaux.
- 7722-05-2021**  
**Entretien halte**  
**mémorial**
- Attendu que la municipalité a reçu une soumission pour faire l'entretien de la halte mémorial comprenant la coupe de gazon, découpage, arrosage et désherbage des fleurs une fois par semaine, lavage de la table, vidage de poubelles, ainsi que de ramasser les pommes;
- En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour l'entretien de la halte mémorial à Mme. Sylvie Degongre pour un montant annuel de 750.00\$ payable en deux versements : soit : le 31 juillet pour un montant de : 375.00\$ et le 15 octobre pour le deuxième versement de 375.00\$, conditionnel à ce que le désherbage soit fait durant toute la période estivale.
- 7723-05-2021**  
**FNX-Innov**  
**2ième décompte**  
**support**  
**technique USEP**
- Attendu que la municipalité a donné le mandat à FNX-Innov par sa résolution 7490-10-2020 pour le support technique à la réalisation des travaux de construction d'une future station d'épuration;
- En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le 2<sup>ième</sup> décompte au montant de : 2848.51\$, facture no. 391700 à FNX Innov.
- 7724-05-2021**  
**Don hôpital**  
**Shriners**
- Attendu que la municipalité désire faire un don à l'hôpital Shriners suite au décès du père de Mme Valérie Lafond, conseillère;
- En conséquence, il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité que la municipalité fasse un don de 50.\$.
- 7725-05-2021**  
**Mandat**  
**Vox Avocats**
- Attendu que le conseil municipal désire ratifier le mandat donné à la firme Vox Avocats par l'entremise de Mtre Hélène Francis quant à l'éclaircissement de la notion de conflits d'intérêts dans le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil donne le mandat à la firme Vox Avocats et en autorise le déboursé.
- 7726-05-2021**  
**Demande de**  
**remboursement**  
**politique**  
**familiale**
- Attendu qu'une famille a fait une demande de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour une naissance;
- En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité de rembourser une famille pour une naissance d'un montant de 100.\$
- 7727-05-2021**  
**Demande de**  
**subvention**  
**Primada**
- Attendu que la municipalité d'Henryville peut se prévaloir du programme « Primada » et qu'elle investira les montants nécessaires pour ce programme;
- Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Attendu que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassements de coûts;

Que le conseil municipal autorise la mairesse Mme Danielle Charbonneau ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière Mme Sylvie Larose Asselin à signer tout document relatif à cette demande;

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une demande relative au programme Primada.

**7728-05-2021  
Congrès loisir  
rural**

Attendu que la coordonnatrice aux loisirs a manifesté l'intérêt de participer au congrès du 8<sup>e</sup> Rendez-vous québécois du loisir rural lequel aura lieu le 6 mai prochain en virtuel;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise le déboursé de 60.\$ pour cette participation.

**7729-05-2021  
Autorisation  
2<sup>e</sup> chansonnier  
Fête Nationale**

Attendu que la coordonnatrice aux loisirs est à préparer les festivités de la Fête Nationale et qu'un 2<sup>e</sup> chansonnier est prévu en soirée pour cet évènement en mode virtuel;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise une dépense de 2000.\$ pour une prestation en direct de 2hrs, si la présentation du chansonnier devait être enregistrée au préalable, il sera facturé à la municipalité un montant de 1,000.\$ au lieu de 2000.\$.

**Rapport  
mensuel du  
directeur du  
service incendie**

Le directeur incendie a transmis un rapport écrit.

**7730-05-2021  
Démission de  
deux pompiers**

Attendu que messieurs Jordan Bertrand et Alex Caldwell ont donné leur démission du poste de pompier pour des raisons personnelles ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte leur démission respective.

**7731-05-2021  
Soumission  
pinces de  
désincarcération**

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions relativement à l'acquisition de pinces de désincarcération ;

Attendu que la municipalité a reçu trois soumissions ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte la soumission provenant de : Boivin et Gauvin au montant de 22,379.88\$ taxes incluses.

**7732-05-2021  
Acquisition  
camion porteur  
usagé**

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions à quatre fournisseurs pour l'acquisition d'un camion porteur usagé pour le service incendie ;

Attendu que l'ouverture des soumissions était prévue pour jeudi 22 avril à 9 :30hrs;

Attendu qu'aucune soumission n'a été reçue ;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal ne retourne pas en appel d'offres.

**7733-05-2021**  
**Acquisition**  
**camion porteur**  
**neuf**

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions sur le site SEAO pour l'acquisition d'un camion porteur neuf pour le service incendie ;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu jeudi 22 avril à 9 :15hrs.;

Attendu que la municipalité a reçu une seule soumission laquelle est conforme;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la soumission provenant de Camions Hélie (2003) inc. pour l'acquisition d'un camion porteur neuf pour le service incendie au montant de :168,007.22\$ incluant les taxes applicables.

**7734-05-2021**  
**Autorisation de**  
**paiement tests**  
**appareils**  
**respiratoires**

Attendu que la municipalité a reçu la facture concernant les tests d'appareils respiratoires pour la partie faciale ;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le montant de 1903.88\$ à Thibault & Associés.

**7735-05-2021**  
**Entente**  
**intermunicipale**  
**et multi-casernes**

Attendu que le conseil municipal a autorisé de par la résolution 7696-04-2021, la signature de l'entente intermunicipale et multi-casernes avec les municipalités de Lacolle, Noyan, et St-Georges-de-Clarenceville ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'entente intermunicipale et multi-casernes tel que discuté le 26 avril 2021.

**Rapport de**  
**l'inspecteur**  
**municipal**

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

**7736-05-2021**  
**Octroi de contrat**  
**abat- poussière et**  
**nivelage de rues**  
**et signalisation**

Attendu que des appels d'offres ont été expédiés afin de demander des prix au litre pour l'abat-poussière sur une distance de ± 8 kilomètres ainsi que des prix pour le nivelage et signalisation des chemins municipaux;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu jeudi 22 avril à 10 :00hrs;

Attendu qu'un soumissionnaire n'a pas été retenu lequel était non conforme;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour l'abat-poussière et le nivelage ainsi que la signalisation au plus bas soumissionnaire lequel est conforme : Les Entreprises Bourget pour un montant de 7930.97\$ taxes incluses pour le chlorure de calcium liquide à .3449 cents/prix au litre sur une distance d'environ 8 kilomètres) incluant les taxes applicables, auto-niveleuse, 160.96\$ tx incluses, rouleau compresseur 103.48 taxes incluses.

Soumissionnaires:

Abat-Poussière : Entreprises Bourget : 7930.97\$

Auto niveleuse : 160.96\$

Rouleau compresseur : 103.48\$

Abat-poussière : Entreprises Denexco : 8278.20\$  
Auto niveleuse : 149.47\$  
Rouleau compresseur : 103.48\$

**7737-05-2021**  
**Octroi de contrat**  
**balayage de rues**

Attendu que des appels d'offres pour le balayage de rues ont été envoyés par invitation aux fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu jeudi 22 avril à 10 :15hrs et que le calcul du plus bas soumissionnaire est établi selon la moyenne d'heures et de transport des trois dernières années;

Attendu qu'un soumissionnaire n'a pas été retenu lequel était non conforme;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour le balayage de rues aux Entreprises Myrroy, lequel est conforme, au montant de 115.\$ (prix à l'heure) et 287.\$ pour le transport et excluant les taxes applicables.

**7738-05-2021**  
**Octroi de contrat**  
**fauchage de levée**  
**de chemins**

Attendu que des appels d'offres pour le fauchage de levée de chemins ont été envoyés par invitation aux fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu jeudi 22 avril à 10:30hrs;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de fauchage de levée de chemins à André Paris seul soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 9595.\$ excluant les taxes, pour une distance de plus ou moins 50km pour deux coupes, la 1<sup>ière</sup> coupe devant avoir lieu vers le 15 juin et la seconde vers le 15 août. Un bras télescopique est requis pour l'exécution du contrat.

**7739-05-2021**  
**Octroi de contrat**  
**entretien et**  
**fauchage terrains**  
**municipaux**

Attendu que des appels d'offres pour l'entretien et le fauchage de terrains municipaux ont été envoyés par invitation aux fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu jeudi 22 avril à 10:45hrs;

Soumissionnaires : David Adams : 6000.\$ Les entretiens Archambault : 5300.\$  
Gestion parasitaire PMC : 5250.\$

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat d'entretien et de fauchage de terrains municipaux à Gestion parasitaire PMC, lequel est conforme, pour un montant de 5250.\$ excluant les taxes applicables, comprenant le Parc des Copains, PM-2, terrain reliant les rues Grégoire et St-Jean-Baptiste, CLSC, Centre récréatif, le long de la piste cyclable entre les rues St-Jean-Baptiste et Champagnat, caserne de pompiers, USEP, les 3 entrées de village, le terrain au réservoir incendie, le Parc des Petits-Bonheurs et à l'arrière de l'Hôtel de ville jusqu'aux bornes.

**7740-05-2021**  
**Octroi de contrat**  
**lignage de rues**

Attendu que des appels d'offres pour le lignage de rues ont été envoyés par invitation aux fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu jeudi 22 avril à 11hrs.;

Attendu qu'une vérification de conformité des soumissions a dû être expédiée à nos avocats pour analyse;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de lignage de rues à : Marquage Traçage Québec, soumissionnaire conforme au montant de : 17,122.08\$ incluant les taxes applicables.

Soumissionnaire : Lignes Maska : 30,960.47\$

**7741-05-2021**  
**Octroi de contrat**  
**nettoyage de**  
**fossés,machinerie**  
**main d'œuvre et**  
**taux horaire**

Attendu que des appels d'offres pour le nettoyage de fossés ont été envoyés par invitation aux fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu jeudi 22 avril à 11:15 hrs;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de nettoyage de fossés à : André Méthé Transport, lequel est conforme.

: Camion 10 roues : 80.\$/hr. Camion 12 roues : 95.\$/hr.

: Pelle : 145.\$/hr. Mini-pelle : 90.\$/hr. Manœuvre : 35.\$/hr.

: Unité mobile : 75.\$/hr.

: Mobilisation des équipements : 100.\$/jour Laser : 40.\$/jour

Entreprises Denexco : Camion 10 roues : 85.\$/hr. Camion 12 roues : 95.\$/hr.

: Pelle : 135.\$/hr. Mini-pelle : 95.\$/hr. Manœuvre : 68.\$/hr.

: Mobilisation des équipements : 125.\$/jour

**7742-05-2021**  
**Demande**  
**d'acquisition de**  
**terrains**

Attendu que la municipalité a reçu une offre d'achat pour acquérir le lot 4 777 113 ainsi que la partie non aménagée du lot 4 777 112 (40 mètres);

Attendu que la section qu'il souhaite acheter est dans le prolongement du rang Goyette;

Attendu que la superficie à acheter est constituée d'une digue;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyé par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal n'acquiesce pas à la demande d'acquisition desdits lots, la digue étant règlementée.

**7743-05-2021**  
**Adoption**  
**2<sup>e</sup> projet**  
**règlement de**  
**zonage**  
**59-2006-30**

Attendu que l'avis de motion et le premier projet du règlement de zonage 59-2006-30 autorisant des duplex dans la zone 206 ont été adoptés à la séance du 12 avril;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le 2<sup>ième</sup> projet du règlement de zonage 59-2006-30.

**7744-05-2021**  
**Acquisition de**  
**pneus camion**  
**voirie**

Attendu que des soumissions ont été demandées pour faire l'acquisition de pneus d'été pour le camion de la voirie;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'acquisition de quatre pneus d'été chez Pneus Bedford au coût de 954.29\$ taxes incluses.

**7745-05-2021**  
**Demande**  
**d'acquisition de**  
**lots 4 777 087 et**  
**4 777 088**

Attendu que la municipalité a reçu une offre d'achat afin d'acquérir les lots 4 777 088 (passage) et 4 777 087;

Attendu que le conseil municipal a fait installer une entrée charretière sur le lot 4 777 088 à la demande d'une citoyenne qui voulait accéder à son arrière-cour par ce côté de passage;

Attendu que le lot 4 777 087 est la continuité de la rue Lapierre;

Attendu que le fait d'acquérir ces lots enclaverait un lot d'une résidente;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande au citoyen de justifier le fait d'acquérir ces lots.

**7746-05-2021**  
**Ajout résolution**  
**7577-12-202 pose**  
**de deux tubes**  
**(tracteur)**

Attendu que le Centre du pneu F.M. L. a expédié une facture plus élevée que la soumission qui était au montant de : 1650.\$ plus les taxes applicables, lequel montant a déjà été acquitté;

Attendu que lors de la soumission le changement des deux tubes pour les pneus n'était pas inclus dans la soumission;

Attendu que la compagnie réclame à la municipalité un montant de : 178.\$ plus les taxes applicables;

Attendu que le Centre du pneu F.M.L. a fourni des explications quant à l'installation des deux tubes;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte les explications et en autorise le paiement;

Qu'il avise le fournisseur qu'il devra communiquer avec la directrice générale avant d'entreprendre des dépenses ne paraissant pas sur une soumission.

**7747-05-2021**  
**Demande de**  
**soumission**  
**aménagement**  
**cul-de-sac rue**  
**Marie-René**

Attendu que le fond de la rue Marie-René n'est pas aménagé;

Attendu qu'il y a une problématique de drainage des eaux pluviales au bout du cul-de-sac;

Attendu que la municipalité a déjà mandaté un notaire et un arpenteur au dossier;

Attendu que les travaux doivent faire l'objet de plans et devis par un ingénieur;

En conséquence, il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité de demander une soumission par invitation à deux firmes d'ingénieur afin de leur accorder un mandat pour préparer, organiser et concevoir tous plans et devis requis en vue de la réalisation desdits travaux.

**7748-05-2021**  
**Mandat Vox**  
**Avocats**  
**lot 4 776 864**  
**Rue de la Lagune**

Attendu que du remblai a eu lieu dans la semaine du 12 avril 2021 sur le lot 4 776 864;

Attendu que la propriété est située en totalité en zone de 0-2 ans;

Attendu qu'une mise en demeure a déjà été envoyée au propriétaire;

Attendu que le conseil souhaite régler la situation le plus rapidement possible;

En conséquence, il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la firme Vox Avocats de Bedford afin de représenter la municipalité d'Henryville et d'entreprendre tout recours juridique afin de faire retirer les remblais du lot 4 776 864.



**7749-05-2021**  
**Acquisition de**  
**bottes de travail**

Attendu que Rémi Drapeau a demandé une soumission à Uniformes Beaudin pour des bottes de travail;

Attendu que la municipalité paie une paire de bottes de travail par année pour les employés de voirie;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise ladite dépense de 250.\$ plus les taxes applicables.

**7750-05-2021**  
**Réparation pare-**  
**brise camion**  
**municipal**

Attendu que l'employé municipal a détecté un léger bris sur le parebrise du camion de voirie;

Attendu que la directrice générale s'est informée auprès de nos assureurs et qu'ils vont acquitter la facture sans déduction applicable;

Attendu que M. Rémi Drapeau a dû acquitter la facture chez Lebeau Vitres d'Auto;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de rembourser le montant de 137.97\$ à M. Rémi Drapeau et d'expédier la facture pour réclamation à nos assureurs.

**7751-05-2021**  
**Certification de**  
**qualification**  
**Patrick Barry**  
**USEP**

Attendu que M. Patrick Barry, opérateur de l'usine d'épuration des eaux usées a reçu sa demande de certificat de qualification comme opérateur d'usine;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie le montant de : 118.\$ pour l'employé.

**7752-05-2021**  
**Cinéma plein air**  
**mobile**

Attendu que le projet répond à un besoin exprimé par les citoyens de l'ensemble du territoire rurale de la MRC du Haut-Richelieu lors d'un sondage citoyen mené par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV);

Attendu que le projet est une activité multigénérationnelle et qu'il offre davantage d'inclusion, principalement auprès des aînés du territoire rural de la MRC du Haut-Richelieu;

Attendu que le projet se veut commun et vise à favoriser la participation à des activités de loisir et permet de placer le développement social au cœur de la vitalité;

Attendu que le projet implique la participation de l'ensemble des municipalités rurales du territoire de la MRC du Haut-Richelieu;

Attendu que le projet propose un plan de financement approprié;

Attendu que la municipalité d'Henryville est intéressée à participer au projet conditionnellement à l'obtention du financement tel que proposé dans le projet;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité d'appuyer l'initiative du CRSQV de demander de l'aide financière via des programmes de subventions gouvernementales et de commandites pour la réalisation du projet.

**7753-05-2021**  
**Espaces publics**  
**éphémères**

Attendu que le projet répond à un besoin exprimé par les citoyens de l'ensemble du territoire rurale de la MRC du Haut-Richelieu lors d'un sondage citoyen mené par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV);

Attendu que le projet est multigénérationnel et qu'il offre davantage d'inclusion;

Attendu que le projet se veut commun et vise à favoriser la participation à des activités de loisir et de plein air;

Attendu que le projet permet de placer le développement social au cœur de la vitalité et permet de repenser l'aménagement des espaces publics et la manière dont ils fournissent des services aux citoyens;

Attendu que le projet propose un plan de financement approprié;

Attendu que la municipalité d'Henryville est intéressée à participer au projet conditionnellement à l'obtention du financement tel que proposé dans le projet;

En conséquence sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité d'appuyer l'initiative du CRSQV de demander de l'aide financière via des programmes de subventions gouvernementales et de commandites pour la réalisation du projet.

**7754-05-2021**  
**Achat de bancs**  
**et des fontaines**  
**pour boire**

Attendu que le projet répond à un besoin exprimé par les citoyens de l'ensemble du territoire rurale de la MRC du Haut-Richelieu lors d'un sondage citoyen mené par le Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV);

Attendu que le projet vise à encourager les aînés à profiter du plein air et de pouvoir marcher de façon sécuritaire dans les parcs et les endroits permettant de pratiquer la marche;

Attendu que le projet a pour but principal de favoriser l'activité physique et permettre aussi aux aînés ayant une moins bonne capacité physique de pouvoir profiter d'endroit pour se reposer le long de leur trajet;

Attendu que le projet permet de placer le développement social au cœur de la vitalité et propose un plan de financement approprié;

Attendu que la municipalité d'Henryville est intéressée à participer au projet conditionnellement à l'obtention du financement tel que proposé dans le projet;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité d'appuyer l'initiative du CRSQV de demander de l'aide financière via des programmes de subventions gouvernementales et de commandites pour la réalisation du projet.

**7755-05-2021**  
**Avis de motion**  
**dépôt 1<sup>er</sup> projet**  
**gestion**  
**contractuelle**

Avis de motion est donné par Jean-Sébastien Roy à l'effet d'abroger le règlement 194-2019 par l'adoption du règlement 194-2019-1 relatif à la gestion contractuelle.

**7756-05-2021**  
**Départ de M.**  
**Jean-Pierre**  
**Héon**

Attendu que M. Jean-Pierre Héon, urbaniste, inspecteur municipal et gérant de voirie a remis une lettre de démission laquelle sera effective en date 21mai 2021;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité d'accepter la démission de M. Jean-Pierre Héon.

**7757-05-2021**  
**Autorisation à la**  
**directrice**  
**générale**  
**d'afficher un**  
**poste**

Attendu que la municipalité doit combler un poste devenu vacant;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à afficher un poste concernant l'embauche d'un urbaniste ou technicien en urbanisme, inspecteur municipal et gérant de voirie.

**Période de**  
**questions**

Aucune autre question n'a été reçu dans le courriel de la directrice générale.

**7758-05-2021**  
**Levée de la**  
**séance**

Sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 :23hrs.

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

*Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale .et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.*

.....

*Sylvie Larose Asselin*

.....  
*Danielle Charbonneau, mairesse*

.....  
*Sylvie Larose Asselin, directrice générale*  
*Secrétaire-trésorière*

*« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».*



